

lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu de l'instance de proximité Juillet 2023

1/ Présentation de la démarche de médiation suite aux accidents du travail de mars 2023

Ce point a été traité en présence d'Annabelle LAURIN (responsable QVT au sein de la DSQVT).

Ce projet de médiation est la première des 4 actions envisagées, que voici :

1 - Cette « médiation collective » : l'idée est que chacun s'exprime. Le principe est que les acteurs décident ensemble d'un accord pour la conduite de cette médiation. La mission est confiée à une médiatrice du cabinet Technologia. Elle va tout d'abord prendre contact avec les personnes intéressées. Ensuite, dans un 1^{er} temps, l'idée est qu'elle entende chacun individuellement, au cours de cet été (en fonction des disponibilités). Et dans un 2^{ème} temps, des entretiens collectifs seraient organisés au cours de la semaine du 28 Août.

2 - Formation « Mieux échanger pour mieux travailler ensemble » à raison d'une session par mois, jusqu'à mai 2024, avec présence obligatoire. Une session pilote s'est déjà déroulée, ainsi qu'une 2^{ème}, avec un formateur différent. Si certains participants se sont demandés en début de journée ce qu'ils faisaient là, la plupart ont reconnu en fin de journée que cela leur avait quand même apporté quelque chose.

Les élus ont exprimé leur interrogation concernant l'éventuel manque d'expérience de l'animateur proposé pour cette formation.

3 - Une autre formation (avec les élus et les membres de la direction concernés par l'exercice du dialogue social). L'idée est de pouvoir partager ensemble le cadre du CSE et des RP. Avec l'analyse du rôle de chacun des acteurs, avec la prise en compte de l'aspect légal et réglementaire !

4 - Ateliers de travail « Amélioration du dialogue social ». Cela se passera en 2 temps : un espace de discussion, puis un état des lieux (avec une priorisation des pistes d'action. La date est déjà déterminée (le 11 octobre). Les ateliers se dérouleront sur la base de 3 thématiques choisies.

2/ Point Tempo

Après la décision judiciaire du 4 juillet, puis l'avis rendu au CSE central le lendemain, il a été annoncé que le déploiement de Tempo reste bien confirmé pour **le 4 septembre**.

L'idée est d'être ambitieux éditorialement, mais aussi en adéquation avec nos moyens. Qu'en est-il exactement sur ce sujet des moyens annoncés et des renforts de 57 ETP ?

Il nous est répondu que « *les arbitrages vont être rendus au cours de cette semaine du 10 juillet, sachant que l'objectif affiché est avant tout de rééquilibrer les antennes sous dotées (et notamment les mono antennes)* ».

En Lorraine, du renfort en chef d'édition a été demandé (sachant qu'il y en aura désormais 7 jours sur 7, et les 365 jours de l'année).

Franck travaillera 5 jours par semaine, et fera un weekend par mois. Les autres week-ends, il y aura une rotation entre 6 personnes, en plus de Franck. Une deuxième personne a été identifiée pour effectuer le job de façon régulière après le développement d'Open Media.

Mais pas de scriptes supplémentaires. Il a également été demandé d'élargir les jours de locale de Metz.

Pour les scriptes, il est prévu une scripte le midi et une autre pour le soir. En revanche, le weekend, il y aura toujours une seule scripte pour toute la journée. La direction compte toutefois sur l'aide du chef d'édition. Il est envisagé du renfort par des CDD sur 2 jours certaines semaines, sachant « *qu'il n'a pas été identifié un besoin sur un poste complet* » nous dit-on.

L'idée est d'effectuer un bilan au bout d'un mois afin de voir si ça fonctionne comme ça.

Concernant le montage, 4 monteurs d'actu sont prévus pour les JT en semaine et 3 le week-end. Avec des vacances échelonnées : 9h/12h30 puis 14h30/19h, 10h/12h30 puis 14h/19h30, 10h/13h15 puis 15h15/20h15. L'objectif est qu'il n'y ait pas 2 fois la même semaine une même personne sur cette vacation de 20h15.

Pourquoi 4 monteurs seulement, alors qu'il y en a 5 à Strasbourg et Reims ? La réponse est que les organisations sont différentes d'une antenne à l'autre (avec parfois des fabrications en semaine pour le week-end, ou la possibilité de glisser des RTT employeurs quand l'effectif est complet).

On sortira désormais le feuilleton de l'effectif de l'actu : la vacation sera 9h/13h puis 14h/16h, afin que ce soit tôt au mixage.

La chronique culture reste hors montage actu (sur 9h/18h).

Les « Gros Plans Sport », eux, seront inclus aux effectifs actu, mais ils seront plus courts.

Il y aura des « séries grands Est », avec 16 jours de montage par an pour Nancy qui viendront s'ajouter. Le « Zapping Grand Est », lui, sera fait à Strasbourg.

En marge de l'organisation du montage, il a été redit que les machines sont plus lentes et qu'il y a davantage de bugs. Il nous est répondu que nos Média Composer auraient dû être changés en mai, mais là où ils ont déjà été changés, cela ne fonctionne pas bien. Notre déploiement a donc été déplacé à 2024, si les correctifs ont été apportés.

En revanche, les salles 7 et 8 se verront équiper assez vite de disques 4 ou 8 téra octets, car il y avait un problème de capacité. Pas de modification en revanche du côté des salles actu, mais les monteuses sont invitées à purger les machines chaque semaine.

Enfin, les élus ont fait remonter le fait que, depuis la nouvelle interface V4 de Imedia, tout est plus lent : parfois jusqu'à 3 fois plus lent.

Concernant la mise en image, il va y avoir une nouvelle charte, un nouvel habillage, qui est en cours de validation.

Au niveau de l'organisation du travail à la rédaction, une planification de deskeur/chroniqueur est ajoutée : il n'aura pas vocation à aller sur le terrain, mais pourra effectuer un papier en plateau, éventuellement avec l'écran tactile. L'idée n'est pas que ce soit la même personne toute la semaine.

Au niveau des prévisions, celles de l'antenne auront lieu le mardi, animées par Laurence Giroult (avec l'objectif d'anticiper sur 15 jours) et celles au niveau national seront le jeudi (avec l'objectif de pouvoir faire remonter nos besoins). Sachant que le national fournira 1 dossier par jour, en plus de l'actu quotidienne.

Au niveau de la locale de Metz, il a été décidé d'augmenter le nombre de semaines de diffusion: il y en aura au moins 3 supplémentaires (pour un nombre minimal de 39 semaines, avec donc pas plus d'une semaine d'interruption pendant les congés scolaires intermédiaires). Ce ne sera pas moins. Les élus soulèvent que c'est moyennement satisfaisant, ce que la direction entend.

Est-ce que les équipes de Metz s'inscrivent dans Tempo ? « *Bien évidemment ! Déjà car leurs sujets peuvent être repris, mais ensuite parce que certaines pourront être sollicitées pour des directs, si cela n'entrave pas leur sujet...sachant que la priorité restera donnée à la fabrication de leur édition* »).

Sur ce même sujet, alors que les véhicules de Metz sont actuellement en cours de déflockage, les élus ont demandé si une communication est prévue pour sensibiliser sur le nouvel horaire. La direction a répondu « *pas dès septembre* », ajoutant qu'il n'est prévu qu'une seule communication globale sur Tempo « *afin de ne pas brouiller le message* ».

Les élus ont soulevé la nécessité que cette communication sache donner des repères et les différentes déclinaisons (du type « *à 19h07 votre édition locale, à 19h15 votre édition régionale, et à 19h45 l'essentiel à retenir de l'actu nationale et internationale* »). La direction a répondu à cela que c'était à l'initiative de la direction de la communication du réseau. La discussion va donc se poursuivre avec elle.

Qu'en sera t'il du module « face à face » diffusé à 19h07 sur la Lorraine Sud ? Direct ou enregistré ? C'est encore en cours de réflexion ! D'un côté, la sécurisation invite davantage à l'enregistrement, mais d'un autre côté, il y a la continuité. A voir aussi : les conséquences sur le maquillage... « *On écouterà les retours après les tests* » nous a t'on dit.

Autre question : l'organisation de travail des rédacteurs en chef adjoints de cette saison 2022/2023 va-t-elle perdurer ?

« *Oui : la décision a été prise ensemble, collectivement* » nous a t'on répondu, avant d'ajouter que « *s'il y a des réticences, on regardera* ».

Les élus ont alerté sur le degré de fatigue et d'épuisement des rédacteurs en chefs adjoints, et sur le fait que la nouvelle tranche de Tempo va probablement aggraver encore ces épuisements. Il faudra être attentif, notamment, aux rotations pour les week-ends.

La direction a précisé que « *la situation est forcément complexe aujourd'hui, alors qu'il manque 2 rédacteurs en chef adjoints* ». Elle a ajouté qu'il est important aussi que tout le monde ait en tête la charge de leur travail, et soit respectueux de ce travail effectué.

Enfin, elle a ajouté « qu'à ce jour, ils trouvent enrichissant et appréciable de travailler à 2 par jour et de repartir sur ce schéma là ». Qu'il y a « un CODIR élargi tous les mois, durant lequel ils s'expriment », et que « si l'on se rend compte en octobre ou novembre qu'il faut changer les choses, on le fera ».

Les élus ont évoqué l'intérêt d'une réflexion autour de la semaine de 4 jours, pour les vidéos notamment ; La direction côté technique ne l'envisage pas, pour aucun métier d'ailleurs.

[Retrouvez ICI](#) 🖱️ la communication transmise pour **l'organisation future des journalistes**,
Et celle transmise pour **l'organisation future des techniciens**:

[-les vacances « maquillage »](#) 🖱️

[-les vacances « montage »](#) 🖱️

[-les vacances « OPS »](#) 🖱️

[-les vacances « scriptes »](#) 🖱️

[-les vacances « Technicien vidéo Infographie »](#) 🖱️

[-les vacances « OPV et électros »](#) 🖱️

3/ La protection des équipes en tournage

Ce point a été demandé suite aux dernières émeutes de fin juin après l'affaire de Nanterre et aux remontées d'un journaliste en tournage d'actu 57 à Mont Saint Martin (54) qui couvrait les dégâts suite à cette affaire.

Déjà, il nous a été dit qu'une commande d'équipements a été effectuée pour protéger les journalistes de la rédaction de la même manière que ceux de la rédaction nationale.

De façon dérogatoire, certaines équipes pourront garder le matériel chez elles la nuit s'il s'avère trop dangereux de rentrer à la station.

Et s'il y a difficulté à trouver un APR, par exemple, pour un tournage, il ne faut pas avoir peur d'annuler un reportage. La couverture d'un événement ne doit jamais mettre en péril la santé et la sécurité des salariés. En conséquence, si on pressent une situation potentiellement dangereuse, mieux vaut renoncer au tournage. De même, les équipes peuvent changer d'avis et se retirer d'un tournage s'il devient problématique. Car on ne peut pas toujours prévoir à l'avance ce qu'il va se passer.

4/ Point emploi

- **Poste de rédacteur à Metz** : la proposition d'une candidature CDD a été effectuée au COCA du 6 juillet, et c'est en attente de signature du relevé de décision.
Il y avait 4 candidats, tous en CDD. La personne qui a été choisie a été contactée quelques jours avant le COCA pour recevoir une proposition salariale. Cela se passe de la sorte depuis un peu plus de 2 ans. Les autres personnes n'ont pas encore été informées ; elles le seront une fois le relevé de décision signé.
- **Poste de technicien vidéo 1738** : un salarié du réseau en demande de mobilité a déjà effectué une période de 15 jours de détachement en juin, une nouvelle période est prévue en septembre avant un passage en COCA en octobre.
- **Poste de monteur 2459 à Nancy** : lors de l'instance, il nous a été dit qu'il n'y avait qu'une seule candidature, et qu'il y aurait donc republication. Depuis, nous avons appris qu'un deuxième candidat s'est manifesté. D'après ses informations, la date limite pour postuler était le 13 juillet.
La direction nous a répondu que la demande de republication était maintenue.
- **Poste de JRI 2432 à Epinal** : il n'y a qu'une seule candidature (externe), et il y aura donc republication.

- **Poste de rédacteur 2347 à Nancy** : il y a 2 candidatures de CDD. Les entretiens vont avoir lieu.
- **Mission de RCA numérique 2438** : il y a un candidat qui est en cours de sélection par la direction des parcours professionnels. La direction du Grand Est n'a pas encore d'éléments à ce sujet.

5/ Point sur la délégation d'enquête paritaire

Les 4 personnes qui constituent cette délégation sont satisfaites, ont le sentiment de bien travailler ensemble, et s'estiment complémentaires.

Elles ont effectué tout d'abord un recueil documentaire, et établi une frise chronologique des faits ainsi qu'une liste de personnes à entendre. Quasi toutes ces personnes ont répondu positivement.

Un calendrier d'entretiens a été établi sur cet été : ils seront effectués en binômes.

Un questionnaire type a été établi, de façon à ce que toutes les personnes puissent s'exprimer sur la base de mêmes questions. Les membres de la délégation se sont mis d'accord sur le cadrage, le temps laissé, le vocabulaire. Le projet a été transmis à l'expert CARSAT pour avis.

Les entretiens resteront confidentiels, y compris leur planification, qui n'apparaîtra pas telle quelle sur le planning.

L'équipe a prévu un temps de dépouillement de ces entretiens les 5 et 6 septembre

Prochaines réunions de l'instance en Lorraine :

Août : le 1^{er} septembre

Septembre : le 18 septembre

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**